

met en question l'orientation, l'architecture, le statut (et les acteurs) de la formation initiale – tout en posant corrélativement la question de ses rapports avec la prise de fonction des enseignants et avec la formation continue (cf. les travaux de M. Huberman – et notamment son article dans *Recherche et formation* n° 1). Michel Develay nous fournit déjà de précieux éléments de réponse dans son ouvrage (en particulier pp. 131-134). On souhaiterait – dans un autre livre ? – qu'il nous aide à réfléchir plus directement sur cette question en ses différents aspects.

R. FÉNEYROU

JEAN, G. (1993). – *Enseigner ou le plaisir du risque*. – Paris : Hachette, 159 p.

La passion d'enseigner et d'éduquer est-elle transférable, transmissible ? C'est la question que l'on se pose en fermant ce petit ouvrage du poète-enseignant Georges Jean.

L'auteur a voulu se plier aux normes et au style de la collection « Questions d'éducation », plus technique et didactique que philosophique. On le regrette, surtout si on a lu l'autobiographie et les nombreux essais de l'auteur. C'est la raison pour laquelle le renvoi du lecteur à « la passion d'enseigner » (Éd. du Sorbier, 1985) nous semble nécessaire.

Trace du poète : les textes dits « Marge I, II, ... etc., jusqu'à LVI, sont de loin, les plus intéressants, car ils invitent à la réflexion personnelle et risquée... Ces marges constituent l'originalité et la pertinence de ce livre. Elles mélangent, pour notre plus grand plaisir, poètes, philosophes et se terminent sur une très belle page de Condorcet. Ces marges sont l'essentiel. On trouvera aussi, surtout vers la fin, des propos éclairants sur le métier d'enseignant lorsqu'il mêle avec bonheur *raison* et *imaginaire*.

« Là se situe l'un des risques fascinant de ce métier, qui est de naviguer à l'aventure en même temps qu'au plus près, sans toujours savoir par quels cheminements atteindre le plus rationnellement possible des finalités précises. » Ce thème de l'aventure pédagogique, on le retrouve dans toutes les pages qui en appellent à « la prise de rôle », aux « vieilles idées neuves », aux marges et aux « fabriques », ce dernier terme renvoyant, bien sûr, à la *Fabrique du pré* de Francis Ponge, maître livre de tout enseignant qui veut ouvrir les voies de l'écriture à ses élèves.

Malgré ce qui vient d'être dit, de nombreux conseils pratiques mais toujours soutenus par une argumentation philosophico-poétique sont offerts aux enseignants qui débutent dans le métier. Les pages sur la formation de ces derniers sont à méditer par les professeurs des IUFM. On y

voit bien que l'*entraînement* à la pratique pédagogique par la pratique *personnelle* d'activités (ce qui fait la caractéristique essentielle des CEMEA : Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active) comme le rappelle Georges Jean, manque cruellement, encore aujourd'hui, dans les « stages » et modules divers de formation.

Georges Jean a le mérite, au fil des pages, de rappeler sans cesse que l'on ne peut, dans l'enseignement, ni séparer culture personnelle et acte d'enseigner, ni mettre un fossé entre vie privée, temps personnel et vie professionnelle. Alors, de quoi parle-t-on quand on appelle à un « nouveau professionnalisme » des enseignants ?

Décidément l'enseignement n'est pas une profession comme les autres... Il réclame une créativité et un engagement personnel à nul autre pareil. Georges Jean a raison de nous le rappeler.

Francine BEST

ROBERT, A. (1993). – *Système éducatif et réformes*. – Paris, Nathan.

Dans ce livre qui s'annonce comme un manuel destiné aux futurs enseignants et qui est sans doute un peu plus, A. Robert retrace les cinquante dernières années d'une histoire scolaire où l'on discerne deux séries principales de faits : d'une part les décisions politiques des *réformes*, d'autre part les flux démographiques de la *scolarisation* ; bref, la construction d'un *système* et la mise en œuvre d'un *service*.

De la série des réformes, présentée ici avec le détail de ses avatars, ressortent trois grands moments.

– L'ordonnance prise par le ministre Berthoin en janvier 1959 prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans (à partir de la rentrée 1967), et institue un cycle d'observation de deux ans en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Texte qui est logiquement suivi en août 1963 par le décret de Fouchet créant les CES, lieu de scolarité secondaire de premier cycle unique et pour tous (quoiqu'il maintienne des filières séparées, on s'en souvient : section 1, avec ou sans latin dès la sixième, section 2 ou moderne court qui conduit essentiellement vers le technique, section 3 ou classes de transition). En cela consiste, dit l'auteur page 41, le « début d'une mise en système de l'Éducation nationale ».

– La réforme Haby, en juillet 1975, supprime ces filières et substitue le collège unique au CES.

– L'étape ultime de cette édification se marque en 1981 dans la volonté d'intégrer le secteur privé (régi par la loi Guermeur de novembre 1977), tentative de la gauche qui, on le sait, va échouer en 1984 sur l'écueil versaillais d'une manifestation en faveur de l'« école libre ».